



Harpèges, association reconnue d'utilité publique,
recrute pour son pôle petite enfance, service du CAMSP :

PSYCHOMOTRICIEN (H/F)

Poste à pouvoir dès que possible en CDI à temps partiel

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire et sous la responsabilité du directeur de pôle, vos missions sont les suivantes :

- Réaliser les interventions sur prescription médicale auprès d'enfants âgés de 0 à 6 ans en situation de handicap,
- Evaluer les compétences motrices, psychomotrices, émotionnelles et sensorielles de l'enfant (tests psychomoteurs normés) en début et fin de suivi,
- Etablir le projet thérapeutique. à partir du recueil des attentes et besoins de l'enfant et de sa famille,
- Elaborer et mettre en œuvre, un accompagnement personnalisé (individuel et/ou collectif),
- Participer aux réunions de synthèse,
- Communiquer à chaque étape du projet avec la famille et l'équipe pluridisciplinaires,
- Rédiger tous les écrits professionnels en lien avec le Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA).

Profil :

- **Titulaire du Diplôme d'Etat de Psychomotricien,**
- Connaissance de la pratique en pédiatrie
- Maîtrise des outils d'évaluation (profil sensoriel de Dunn 2, Bailey, DF-ABC2, DF...).
- Intérêt pour les approches de psychoéducation, sensori-motrice, méthode ABA etc.
- Capacité d'écoute, d'analyse et de synthèse, sens de l'organisation,
- Très bonnes facultés rédactionnelles,
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire et en partenariat,
- Très bonnes connaissances du contexte institutionnel, associatif, social et médico-social et des dispositifs de prise en charge des publics en situation de handicap,
- Rigoureux (se), disponible, dynamique ayant le sens des responsabilités, porté(e) par des valeurs et un véritable engagement au profit des populations fragilisées,
- Excellente qualité relationnelle et de communication
- Savoir prendre du recul par rapport aux situations et garder neutralité et objectivité dans le respect des personnes

Conditions du poste :

- Convention collective : **CCN du 31 octobre 1951**
- Coefficient : **487**
- Salaire de base brut mensuel (temps partiel 7h) : **446,03 euros**



- Ancienneté reprise sous certaines conditions
- Indemnité « métiers socio-éducatifs » brute mensuelle proratisée : **56,03 euros**
- Prime décentralisée de **3%** versée selon conditions conventionnelles
- En sus des 5 semaines de congés annuels, 7h de congés trimestriels au cours des 1er, 2ème et 4ème trimestre
- Horaire hebdomadaire : **7h00**
- Lieu de travail : **Grasse**

Candidatures (CV, lettre de motivation, extrait de casier judiciaire), à adresser à l'attention de :

Madame Alexia KRISANAZ – Directrice Générale

Association HARPEGES

8 avenue du 11 novembre

06130 - GRASSE

Ou par courriel : recrutement@harpeges.fr